

Edito

NOTRE MISSION ZÉRO ÉMISSION NETTE LA NEUTRALITÉ CARBONE



Le Développement Durable, dont les trois piliers touchent à l'Ecologie, à l'Economie et au Social, est au cœur des préoccupations actuelles de notre société.

L'entrée en vigueur le vendredi 1^{er} janvier 2021 de la nouvelle LMP Loi sur les Marchés Publics et l'AIMP Accord Intercantonal sur les Marchés Publics version 2019 qui en découle montre que cette dynamique s'inscrit désormais, dans le domaine de la construction, dès la planification jusqu'à la réalisation des nouveaux ouvrages.

L'AIMP révisé en 2019 n'est pas encore en vigueur, la procédure de ratification a été lancée auprès des cantons. Seul le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures a adhéré à cet accord qui n'entrera en vigueur que lorsque deux cantons y auront adhéré en Suisse.

Le guide romand des marchés publics reprend cette thématique au travers de ses annexes et notamment l'Annexe Q5 Contribution de l'entreprise au développement durable. Les aspects environnementaux et sociaux attribuent selon l'Annexe de cotation T5, Méthode de notation du critère de la contribution du soumissionnaire au développement durable, une note supérieure aux entreprises dont le management est engagé dans le développement durable.

Des labels basés sur les principes des normes ISO International Organization for Standardization telles que l'ISO 26000 Responsabilité sociétale, l'ISO 14001 relative au système de management environnemental ou encore l'ISO 45001 relative au système de management de la santé et de la sécurité au travail, ont vu le jour en 2018.

Ils sont ainsi valorisés, incitant le plus grand nombre à adopter leur démarche et à répondre à leurs exigences malgré leur engagement vis-à-vis des normes ISO, ces dernières se trouvant dévalorisées par le guide romand des marchés publics.

Les nouvelles versions de la LMP et l'AIMP mettent l'accent sur la protection des travailleurs, leurs conditions de travail et sociales telles que l'égalité salariale entre femmes et hommes, notamment en fonction du lieu d'exécution et du lieu de provenance de l'entreprise exécutant la réalisation de la prestation.

Rampini Construction a toujours eu à cœur de mettre au centre de ses priorités, ses clients, ses collaborateurs confortant la vision de Secondo RAMPINI : les machines et les outils se remplacent, mais pas les Hommes.

C'est pourquoi, en ces temps d'élimination des conséquences climatiques, nous maintenons plus que jamais la formation de l'ensemble de nos collaborateurs et restons à l'écoute de leurs idées innovantes au travers de notre SMI Système de Management Intégré, par l'intermédiaire de nos actions d'améliorations continues avec l'ensemble de nos parties intéressées.

C'est au pied du mur qu'on voit le maçon.

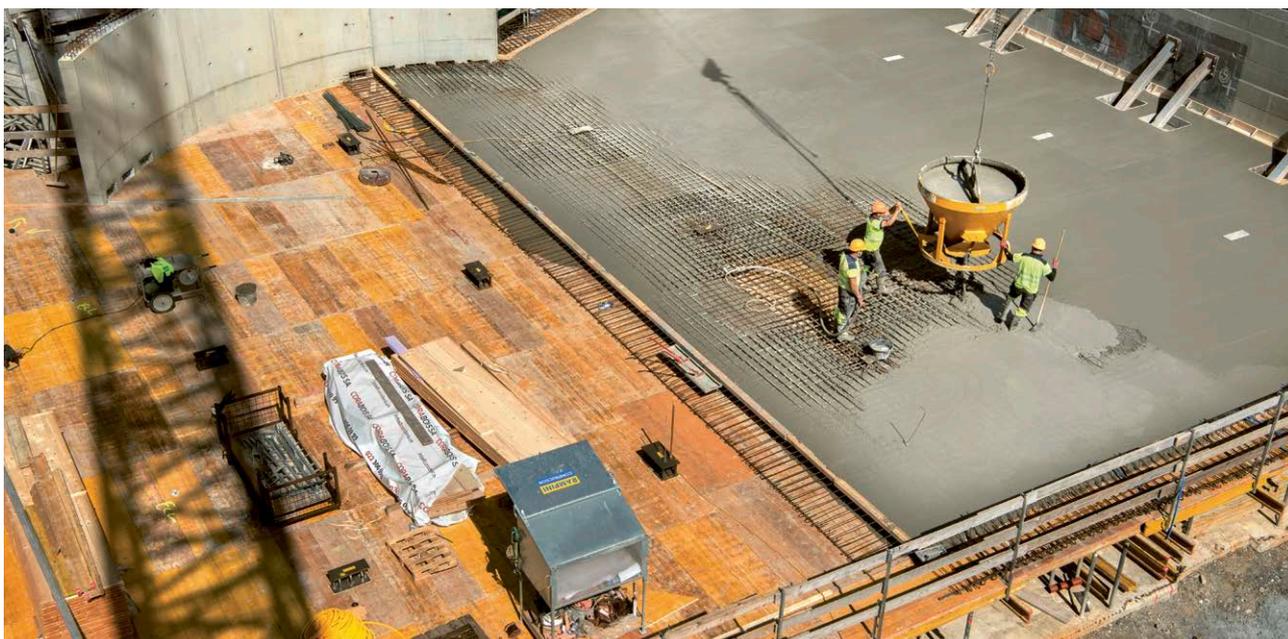
Raphaël RAMPINI
Directeur général

Avec fierté et respect.



Rampini Construction est certifiée
Qualité ISO 9001, Sécurité ISO 45001
et Environnement ISO 14001

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE LOCATIF SUR LE SITE HISTORIQUE DU CURLING QUARTIER DE TIVOLI



Située sur la commune du Petit-Lancy, en plein centre du quartier de logement de Tivoli, l'ancienne halle de Curling laisse place à un nouveau projet de logements. Le bâtiment historique construit en 1964 ne correspond plus aux normes suisses. Le club de curling de Genève a déplacé ses activités dans le nouveau complexe du Centre sportif de Sous-Moulin.

Le bâtiment existant à Tivoli a été majoritairement démoli tout en conservant l'abri PC Protection Civile, il prévoit deux niveaux de parking, une surface commerciale et 54 logements répartis sur neuf niveaux. Sur les niveaux inférieurs, en façade Est, six duplex semi-enterrés seront construits surplombant la rampe de la route de Chancy.

Un vestige du passé :

La colline du Bois de la Bâtie, connue pour ses champignonnières, est une ancienne moraine glacière composée de sable et de gravier. Son sous-sol a été exploité depuis la première moitié du XIX^{ème} siècle jusqu'en 1880 comme gravière avec pour avantage d'être aux abords de la ville limitant les transports de ce précieux matériau. Des galeries, vestiges de cette exploitation, aussi bien connues que découvertes lors des travaux spéciaux, ont nécessité des mesures particulières pour garantir la stabilité du futur bâtiment.

Une localisation sensible :

Situé en plein cœur d'un quartier locatif, ce projet se trouve au bout de l'impasse du chemin du Fief-de-Chapitre. Cette localisation impose une logistique anticipée des livraisons pour limiter au maximum les nuisances.

Un projet technique :

Ce projet fait appel aux compétences offertes par Rampini Construction et plus particulièrement le terrassement, la mise en place d'un coffrage spécifique dans les zones de micropieux, l'hydrodémolition, le traitement contre la carbonatation et la pose d'éléments préfabriqués.



Sur cette parcelle de 580 m², une partie du bâtiment existant a été conservée principalement pour des raisons statiques. Grâce à une bonne coordination avec l'entreprise générale EDIFEA SA et le bureau d'ingénieurs civils OU3 SA, cette étape délicate s'est déroulée parfaitement. Nos équipes spécialisées dans la démolition et le sciage se sont alliées à nos équipes de construction afin de réunir leurs compétences indispensables dans cette phase minutieuse et spécifique.

C'est dans ce contexte nécessitant souplesse, organisation et technique que nos équipes mettent leurs compétences au service de Swisslife AG pour mener à bien son projet de logements.

Nous remercions le Maître d'ouvrage Swisslife AG, le bureau d'ingénieurs OU3 SA, l'entreprise générale EDIFEA SA ainsi que le bureau d'architectes Estravaganza SA pour leur confiance et leur excellente collaboration.

Guillaume ROTA-NEGRONI
Conducteur de travaux

HÔTEL DES POSTES

L'Hôtel des Postes, construit en 1892 par l'architecte CAMOLETTI, représente un bâtiment emblématique demeuré sur la rive droite situé Rue du Mont-Blanc 18. Depuis 1986, le bâtiment figure à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés. Dans le cadre des travaux de transformation intérieure, notre secteur Démolition sciage a été mandaté pour les curages et démolitions. Ce bâtiment appartient à Poste Immobilier Management et Services SA et comporte au rez-de-chaussée un bureau de Poste et aux étages supérieurs, des bureaux pour les services administratifs.

Les démolitions ont principalement été exécutées au 2^{ème} étage pour l'aménagement de nouveaux bureaux sur une surface d'environ 950 m².

Tout d'abord, nous démolissons divers éléments : portes, armoires, passe-lettres, faux plafonds métalliques et plâtres. Des aménagements intérieurs tels que les boiseries d'origine et les fresques sont protégés et conservés. Ensuite, plus de 1'050 m² d'éléments non porteurs type plaques de plâtre ou briques allant d'une hauteur entre 4 et 6.5 m sont soigneusement démontés.

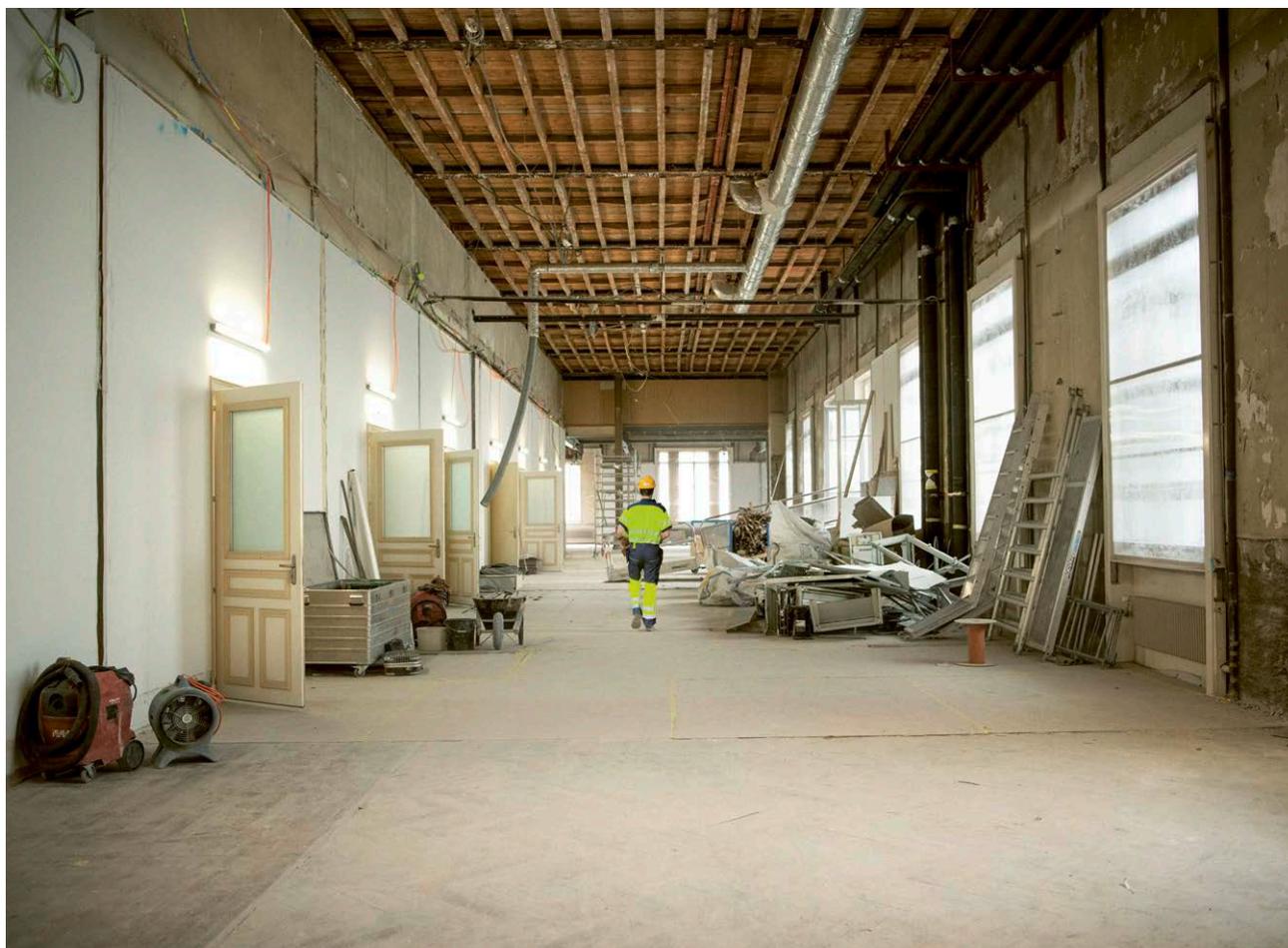
Enfin, les revêtements de sol composés de carrelages, moquettes et parquets d'une surface d'environ 800 m² sont déposés et évacués par nos équipes. L'évacuation des gravats est réalisée au moyen d'une sapine installée dans l'arrière-cour du bâtiment.



Pour satisfaire aux exigences du site, des quarts d'heure sécurité réguliers ont été organisés pour nos équipes pour garantir un travail soigné et respectueux des consignes de travail. Une attention particulière a été accordée à la sécurité de notre personnel pour les démolitions en hauteur, la limitation et gestion des poussières ainsi que le maintien actif de la détection incendie.

Nous remercions l'ensemble des acteurs de ce projet, le Maître d'ouvrage Poste Immobilier Management et Services SA et le bureau PFR architectes sa pour la confiance accordée et l'excellente collaboration tout au long du chantier.

Hugo FAVRE-MOT
Conducteur de travaux



PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU SITE INDUSTRIEL DE FIRMENICH LA PLAINE



Dans le cadre de la protection du site industriel de Firmenich La Plaine, l'Etat de Genève OCEau Service du Lac a établi le projet et la réalisation d'un écran étanche mis en place pour éviter les inondations en cas de crues du Rhône et de l'Allondon. En complément, nous réaliserons une fosse de pompage pour refouler en conduite forcée toutes les eaux pluviales du site. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Rampini Construction conjointement par l'Etat de Genève et par Firmenich SA. L'écran étanche se compose en partie souterraine, d'un rideau de pieux sécants en béton armé, et en partie aérienne, d'un mur en béton armé matricié.

Le long de l'Allondon, les travaux sont réalisés depuis une piste de chantier sur le terrain naturel. Le long du Rhône, nous avons proposé une variante éconologique : la construction d'une nouvelle berge du Rhône à l'aide de blocs d'enrochement et de chaille. Cet ouvrage, construit sans moyen nautique, permet d'avoir une plateforme de travail et d'accès sécurisée.

Cet aménagement restera définitif et permettra la renaturation de la berge du Rhône en parallèle du site Firmenich. Les travaux d'enrochement subaquatique sont

réalisés à l'aide de deux pelles hydrauliques de 40 to équipées d'un système de guidage GPS 3D. Une fraise à chaîne pour la creuse de la bêche dans la molasse et une pince à enrochements pour la pose des blocs complètent les équipements. Le rideau de pieux sécants de diamètre 60 cm est exécuté à l'aide d'une foreuse de 80 to. L'ancrage des pieux béton armé se fait dans la molasse saine.

Cette technique de fondation profonde est également utilisée pour la fosse de pompage des eaux pluviales. Après recépage des pieux, la construction du mur écran démarre. Cet ouvrage d'une épaisseur de 25 cm a une hauteur variable de 1 à 3 m. Le parement extérieur visible du public sera matricié de type pierre de lune pour permettre une meilleure intégration dans le milieu naturel.

Quantités principales :

- Longueur développée de pieu : 4'570 ml
- Volume de béton des murs : 285 m³
- Surface de mur matricié : 700 m²
- Tonnage d'enrochement : 4'000 to

L'entreprise Rampini Construction remercie les Maîtres d'ouvrages, l'Etat de Genève OCEau Service du Lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche représenté par Monsieur PIDOUX et Firmenich SA représentée par Messieurs DACQUIN et BELZUNCE, pour la confiance témoignée.

Le chantier se déroule dans de très bonnes conditions grâce à la collaboration des différents mandataires, MDB Ingénieurs Civils Associés SA, Hydro-Geo Environnement Sàrl, AquaVision engineering Sàrl, Orqual SA et GREN BIOLOGIE APPLIQUEE SARL.

Jean-Marc MERLIN
Mandataire commercial



CRÉATION D'UNE ZONE DE REFUGE TEMPORAIRE DANS L'EMBOUCHURE DE L'ALLONDON



Afin d'assurer la sécurité des riverains de certains quartiers de Genève, un abaissement partiel des retenues des barrages de Verbois et de Chancy-Pougny est organisé tous les quatre ans. Cette opération a pour but d'évacuer les 1'600'000 m³ de sédiments qui ont été apportés par l'Arve et qui se sont accumulés dans le Rhône genevois durant ces quatre années.

De nombreuses équipes sont sollicitées pour organiser cette opération de grande ampleur. Dans le cadre de la préservation des espèces animales, les Services Industriels de Genève nous ont mandatés pour créer une zone protégée temporaire pour la faune piscicole dans l'embouchure de l'Allondon.

Cette opération consiste à réaliser des bassins abrités et protégés dans lesquels les poissons trouveront refuge au moment de l'abaissement partiel des retenues d'eau. Ainsi, quelques 2'800 m³ de matériaux charriés par l'Allondon

et accumulés à l'embouchure ces dernières années ont été travaillés pour créer des surprofondeurs, andains et îlots.

La météo très pluvieuse de ce printemps qui a fait monter en crue l'Allondon à trois reprises durant notre intervention nous a demandé une organisation particulière afin de mener à bien ce projet et terminer les travaux dans les temps pour l'abaissement qui a démarré le mercredi 19 mai 2021 à 12h00.

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs de ce projet, et plus particulièrement SIG Services Industriels de Genève ainsi que le bureau d'étude GREN BIOLOGIE APPLIQUEE SARL pour leur confiance et leur excellente collaboration.

Danaïl WALTER
Conducteur de travaux

QUAIS DE CORSIER

Depuis les deux dernières décennies, différents programmes et projets sont élaborés pour valoriser les espaces publics au bord du lac Léman sur la commune de Corsier, Canton de Genève.

L'objectif est à la fois d'augmenter la capacité d'accueil du port, mais aussi de repenser l'interface de la commune avec le lac, puisque celle-ci dispose d'un accès public et d'un quai de près de 400 mètres. L'amélioration des équipements, entreprise conjointement avec la commune de Collonge-Bellerive, vise à conférer à Corsier-Port une véritable centralité communale et intercommunale.

Le secteur Lac et rivières est mandaté pour transformer et agrandir la rampe de mise à l'eau appelée épuisoir, réaliser des pontons, grève et digue en enrochements, ainsi que pour créer un cheminement piéton.

Martin Paysage est en charge du réaménagement de la place du débarcadère CGN Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman et de l'allée des platanes. Nos équipes ont œuvré principalement sur la réalisation d'une esplanade en béton désactivé, la désimperméabilisation des sols aux pieds des arbres, la création de massifs fleuris, l'installation d'un système d'arrosage automatique et de mobilier urbain.

Nous remercions particulièrement les communes de Corsier et Collonge-Bellerive, ainsi que SSR 3 architectes et urbanistes SA pour la confiance accordée et l'excellente collaboration tout au long du chantier.

Sébastien TISSOT
Conducteur de travaux



ARRIVÉES DU PERSONNEL



Mathieu MILLET, Martin, Machiniste, 01.05.21. **Coralie ARN**, ADMG, Assistante de direction et assistante RH, 31.05.21. **Laurène ANGLADE**, Martin, Jardinière, 01.06.21. **Morgan PERRIER**, GC, Calculatrice, 01.06.21. **Jean-Evan PICANDET**, Martin, Jardinier, 01.06.21.

NOMINATIONS

Nous avons le plaisir de vous annoncer les nominations suivantes :

Julien-Marc MEYNET, Conducteur de travaux, GC, dès le 01.05.21,

Julien JEZEQUEL, Chef d'équipe, Martin, dès le 01.06.21.

RETRAITE

Nous souhaitons une retraite bien méritée à :

Jean-Jacques PELLEGRINELLI, Machiniste, GC.

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à :

Thiago, né le 26.05.21, fils de Lucio MATOS RAMALHOTO.

Adjudications récentes

RÉNOVATION

Villa Gy

- Transformation d'un sous-sol dans une villa individuelle.
Adresse : Propriété privée à Gy
Maître d'ouvrage : Propriétaire privé
Bureau d'architectes : Technique-Architecture Deryng Eudier Sàrl
Bureau d'ingénieurs : sbing SA

Villa Souvairan

- Transformation d'une villa et construction d'une piscine.
Adresse : Chemin Souvairan à Chêne-Bougeries
Maître d'ouvrage : Propriétaire privé
Bureau d'architectes : Brunoni Mesple Architectes Sàrl
Bureau d'ingénieurs : sbing SA

DÉMOLITION SCIAGE

Rampini & Cie SA: réalisation en interne pour nos secteurs Bâtiment, Rénovation, Génie civil et Martin Paysage

- Square du Mont-Blanc : travaux de carottage
- Passerelle de Chèvre : travaux de carottage
- Pavillon Rousseau, Collège Rousseau, Avenue du Bouchet 16A, CH-1209 Genève : travaux de carottage
- Châtaignier 18 Mousseron 1A, CH-1292 Pregny-Chambésy : travaux de carottage
- Marziano 18, CH-1227 Les Acacias : travaux de carottage
- CICG, Rue de Varembe 17, CH-1202 Genève : travaux de sciage
- Terra Casa, Route de Morillons 4, CH-1202 Genève : travaux de sciage et carottage
- Place du Petit-Saconnex, CH-1209 Genève : travaux de carottage
- Rue de la Ferme, CH-1205 Genève : travaux de carottage
- CERN Bâtiment 501 : travaux de démolition
- OM Pharma : travaux de carottage et sciage

Mairie d'Anières

- Travaux de démolition de structure porteuse et non porteuse, Route de la Côte-d'Or 1, CH-1247 Anières.
Maître d'ouvrage : Commune d'Anières
Bureau d'architectes : Durisch&Durisch architectes Sàrl
Bureau d'ingénieurs : B. Ott et C. Uldry Sàrl

Le Perron Mandement 7

- Travaux de démolition de paliers et d'un escalier en béton armé, Rue du Mandement 7, CH-1201 Genève.
Maître d'ouvrage : Coopérative Le Perron
Bureau d'architectes : J.L. Richardet & H. Saini SA

Route de Gy

- Travaux de démolition intérieure et sciage
Maître d'ouvrage : Propriétaire privé
Bureau d'architectes : Latitude Architectes 46°2
Bureau d'ingénieurs : sbing SA

Chemin Souvairan

- Travaux de démolition intérieure et de sondages, Chemin Souvairan, CH-1224 Chêne-Bougeries.
Maître d'ouvrage : Propriétaire privé
Bureau d'architectes : Brunoni Mesple Architectes Sàrl
Bureau d'ingénieurs : sbing SA

Pavillon GOMARIN

- Travaux de démolition et maçonnerie, Chemin des Beaux-Champs 7, CH-1234 Vessy.
Maître d'ouvrage : Hospice général, Service Immobilier Grands Travaux
Bureau d'architectes : Hervé de Gionnanni architecte

Mairie de Chêne-Bourg

- Travaux de carottage et maçonnerie, Avenue Petit-Senn 46 10, CH-1225 Chêne-Bourg.
Maître d'ouvrage : Mairie de Chêne-Bourg, Service de l'environnement

ECC Jean PIAGET

- Travaux de carottage, de sciage et démolition, Chemin de Grange-Falquet 17, CH-1224 Chêne-Bougeries.
Maître d'ouvrage : Etat de Genève, Département des Infrastructures, Office cantonal des Bâtiments

GÉNIE CIVIL

Réseau Aquathermie, Enerlac

- Alimentation en eau industrielle. Le projet consiste à fournir en contracting énergétique de la chaleur et du froid renouvelables à partir de l'eau du lac Léman.
Adresse : Morges, Tolochenaz
Maître d'ouvrage : Energie 360° AG
Bureau d'ingénieurs : CSD Ingénieurs SA

Beautiful Bridge

- Beautiful Bridge concentre plusieurs fonctions en un seul objet au dessin épuré, entre sculpture et architecture. L'œuvre prend la forme élégante et aérienne, élancée et légère, d'un pont asymétrique et cintré qui s'élève gracieusement au-dessus du champ. A la simplicité du design répond celle des matériaux : béton brut et rampes métalliques. Pont qui enjambe un terrain au relief peu accidenté, ce pont n'en offre pas moins de nombreux usages et appropriations possibles. Nouveau parc Agro urbain, il est à la fois un belvédère et un promontoire qui permet un nouveau point de vue sur le paysage alentour.
Adresse : Chemin des Molliers, CH-1233 Bernex
Maître d'ouvrage : Lazy Bone GmbH
Bureau d'ingénieurs : Structurame Sàrl

IEPA Immeuble avec Encadrement pour Personnes Agées

Route de Meyrin 14, Terr.

- Terrassement du bâtiment à la Route de Meyrin 14
Adresse : Route de Meyrin 14, CH-1202 Genève
Maître d'ouvrage : Fondation René et Kate BLOCK - FRKB
Bureau d'architectes : 2dlc Architectes partenaires SA

SIG Services Industriels de Genève Saint-Georges

- Travaux pour le service électrique des Services Industriels de Genève. Mise en place d'une batterie de tubes sur la route de Saint-Georges 73 à Lancy.
Adresse : Route de Saint-Georges 73, CH-1213 Lancy
Maître d'ouvrage : Services Industriels de Genève

LAC ET RIVIÈRES

SIG Services Industriels de Genève

- Travaux de terrassement pour l'aménagement d'une zone de refuge à poissons en prévision de l'abaissement partiel du Rhône à l'embouchure de l'Aillonod.
- Dépose des bouées et déplacement du barrage flottant en prévision de l'abaissement partiel du Rhône.

Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny

- Amélioration de l'écoulement à l'embouchure du Nant des Charmilles sur le Rhône.

Ville de Genève, Département des constructions et de l'aménagement, Direction du patrimoine bâti

- Bains des Pâquis : Sondages et reconnaissances des éléments porteurs sous les bains.

Ville de Lausanne, Service de l'eau, Direction de la sécurité et de l'économie

- Désensablement du lit de La Louve.

Propriétaires privés

- Déconstruction des installations lacustres existantes et création d'une rampe à bateau et d'un débarcadère à Perroy.
Architecte : Atelier d'architecture Marrello Sàrl
- Déconstruction des installations lacustres existantes, création d'une rampe à bateau et d'un débarcadère, réaménagement appareillé de la digue existante à Dully.
- Dépose d'une demande définitive d'autorisation de construire en vue de la création d'un débarcadère à Collonge-Bellerive.
- Création d'une place d'amarrage à l'extrémité d'un débarcadère et peinture des pieux pendant les basses eaux à Collonge-Bellerive.
- Dragage d'un port à Nyon.
- Installation d'une place d'amarrage à Vézenaz.
- Fabrication et mise en place d'un chariot à bateau à Hermance.
- Construction d'une passerelle d'accès au bateau en bout de ponton à Vézenaz.
- Remplacement du platelage d'un débarcadère d'une copropriété à Anières.
- Dépose d'une demande définitive d'autorisation de construire en vue du prolongement d'un débarcadère à Bellevue.
- Remise en état d'un escalier et de la digue de berge à Anières.

MARTIN PAYSAGE

IPAV SA

- Aménagements extérieurs de sept villas
Terrassement, maçonnerie, serrurerie, mobiliers, revêtements et plantations
Entreprise générale : EDIFEA SA
Bureau d'architectes : Gilbert HENCHOZ Architectes Paysagistes Associés SA

Commune de Collonge-Bellerive

- Aménagements extérieurs d'un ensemble résidentiel
Bureau d'architectes : atelier MARCH SA
Bureau d'architectes paysagistes : Oxalis sàrl

Grange & Cie SA

- Remplacement d'une clôture et d'un portail à Vézenaz

EFFIBAT SA

- Travaux de plantations compensatoires
Bureau d'architectes paysagistes : Clément DEPRADE

EFFIBAT SA

- Installation de mesure de protection des arbres aux abords de trois villas à Corsier.

ACG BOISSIER SA

- Abattage d'arbres, transplantation, modulation de terrain, pose de pavés, installation d'arrosage automatique, plantations et engazonnement, entretien.
Bureau d'architectes : Gilbert HENCHOZ Architectes Paysagistes Associés SA

Propriétaire privé à Anières

- Entretien ponctuel, purge de bambous et défrichage de la digue

Propriétaire privé à Meyrin

- Création d'un bassin ornemental

Propriétaire privé à Conches

- Entretien et plantations

Propriétaire privé à Vézenaz

- Réaménagement d'une cour d'entrée.
Pose de bordures, dallage béton, plantation et engazonnement.